

AE Allianz European Equity Dividend

I. Informations sur AE Allianz European Equity Dividend

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans les produits Allianz Excellence et Allianz Excellence Plan. La Fiche Info Financière est disponible chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be.

Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le compartiment **Allianz European Equity Dividend** (fonds) de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit luxembourgeois **Allianz Global Investors Fund**.

La politique d'investissement du fonds vise à accroître le capital à long terme en investissant essentiellement en actions des marchés européens dont le taux de dividendes escompté est adéquat.

Classe de risque

Faible risque Risque élevé

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1 2 3 4 5 6 7

Durée conseillée

8 ans

Date de création

17/03/2014

Cet indicateur représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. Cette donnée est historique et ne constitue pas une indication fiable pour le futur. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes. La volatilité des actions présentes dans le fonds peut engendrer des pertes. En outre les actions européennes sont susceptibles de sous-performer un indice plus large (mondial) des actions à certaines périodes.

Performance (%)¹

	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2012	2013	2014	2015	2016	VNI
Fonds	7,45	3,50	7,11	12,60	12,03	14,47	4,61	-	-	-	-	-	6,56	1,55	31,00 €
Indice de référence	9,40	1,53	6,70	15,79	15,83	21,69	6,76	-	-	-	-	-	8,22	2,58	

II. Informations sur Allianz European Equity Dividend - EUR

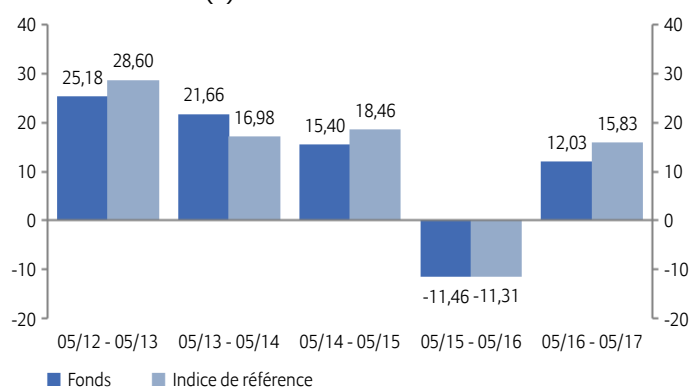
Performance (%)²

	5 ans	5 ans p.a.	2012	2013	2014
Fonds	79,21	12,38	12,58	25,01	6,85
Indice de référence	83,07	12,86	17,29	19,82	6,84

Evolution VNI sur 5 ans²



Performance annuelle (%)²



Indicateurs de risque/return

	3 ans	5 ans
Active Return (%)	-1,19	-0,48
Alpha (%)	-0,01	0,12
Bêta	0,85	0,85
Coefficient de corrélation	0,93	0,92
Ratio d'information	-0,26	-0,11
Ratio de Sharpe	0,50	1,20
Ratio de Treynor	0,07	0,15
Tracking error (%)	4,57	4,43
Volatilité (%)	11,59	10,37

Notation Morningstar™

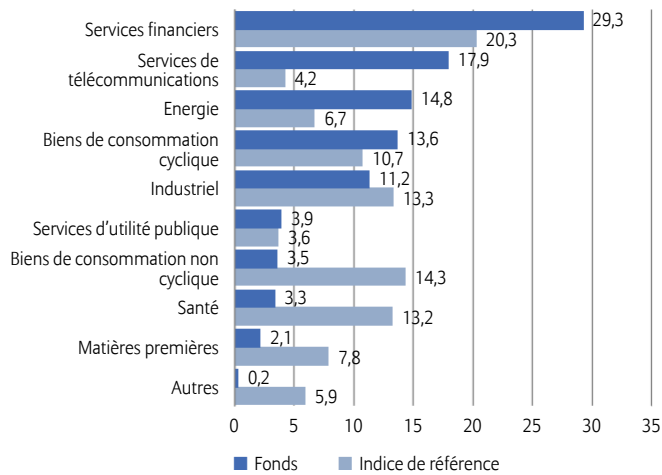
Allianz European Equity Dividend - EUR



Rating sur une échelle de 1 à 5 au 30/04/2017. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base des performances, moyenne pondérée sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10 pourcent les mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10 pourcent les plus bas du classement reçoivent 1 étoile.

Structure du portefeuille

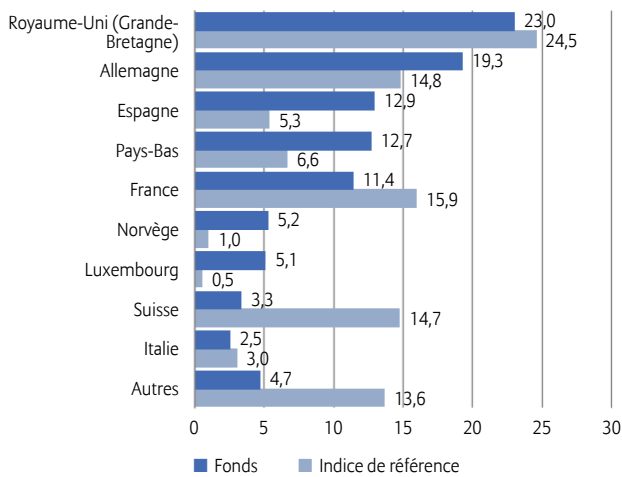
Répartition sectorielle (%)



Principaux titres (en % de la valeur de marché)

SES	4,88
ROYAL DUTCH SHELL PLC-A SHS	4,40
MUENCHENER RUECKVER AG-REG	4,10
ALLIANZ SE-REG	4,00
BP PLC	3,78
FERROVIAL SA	3,48
KONINKLIJKE KPN NV	3,46
CIA DE DISTRIBUCION INTEGRAL	3,45
IMPERIAL BRANDS PLC	3,41
ING GROEP NV	3,07
Total	38,03

Répartition géographique (%)



Opportunités

- + Haut potentiel de performance à long terme sur les actions.
- + Investissements sur les marchés d'actions européens.
- + Les actions de dividendes performant mieux à certaines périodes.
- + Large diversification parmi un grand nombre de titres.
- + Possibilité de rendements supplémentaires via l'analyse de titres individuels et une gestion active.

Risques

- Actions fort volatiles, risque de pertes. La volatilité de la valeur unitaire du fonds peut fortement augmenter.
- Sous-performance du marché boursier européen possible.
- Les actions de dividendes performant moins bien à certaines périodes.
- Potentiel limité du rendement de titres individuels.
- Succès non garanti de l'analyse des titres individuels et de la gestion active.

Informations clés du fonds sous-jacent

Indice de référence	MSCI Europe Total Return (Net)
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH - Frankfurt
Date de création	10/03/2009



Gestionnaires de fonds

Jörg de Vries-Hippen & Gregor Rudolph-Dengel
(depuis le 01/10/2016)

Commentaire du gestionnaire

Après un début de période en fanfare, les actions européennes ont clôturé le mois de mai sur de légers gains. La performance du fonds a essentiellement bénéficié de la sélection de titres, qui a contribué positivement au sein de l'ensemble des secteurs, à l'exception des biens de consommation de base et des services aux collectivités. Notre sélection de titres a été particulièrement robuste dans les secteurs de l'industrie (Logista, Atlantia, CTT), des services télécoms (Drillisch, KPN, Freenet, Sunrise) et des biens de consommation discrétionnaire (SES). De la même manière, la sélection s'est avérée profitable dans la plupart des pays, hormis en Finlande, où notre surpondération de Nokia Renkaat a légèrement coûté de la performance. En revanche, la performance a principalement bénéficié de la sélection de titres en Espagne (Logista, Enagas, Iberdrola) et en Allemagne (Drillisch, Freenet). Sur le plan sectoriel, la principale contribution positive est venue de notre surpondération des services télécoms, le secteur ayant bénéficié des rumeurs entourant une nouvelle vague de consolidation, alors que le vendeur allemand de téléphones mobiles Drillisch, détenu en portefeuille, faisait l'objet d'une offre d'achat par United Internet. En mai, nous avons soldé notre position résiduelle sur AstraZeneca. Nous avons également réduit notre position sur Nordea. En revanche, nous avons initié une position sur Klepierre. L'entreprise, qui dispose d'un portefeuille d'actifs d'une valeur de 23 milliards d'euros, constitue aux côtés d'Unibail-Rodamco l'un des leaders du segment des centres commerciaux en Europe continentale. Le groupe détient 156 centres commerciaux répartis dans 16 pays et 57 métropoles. L'année dernière, Klepierre a déclaré un rendement du « free cash-flow » de 6,5%, une hausse du revenu net locatif de 3,5%, avec une réversion positive des loyers (ce qui signifie que l'entreprise parvient à augmenter les loyers dans ses nouveaux contrats). L'entreprise réduit progressivement son niveau d'endettement et parvient parallèlement à augmenter ses dividendes. Dans l'ensemble, il s'agit selon nous d'une entreprise financièrement robuste qui affiche les qualités suivantes : une amélioration de la qualité des actifs, 20% du chiffre d'affaires réalisés dans les pays d'Europe de l'est en plein essor, un engagement en matière de désendettement et une hausse annuelle des dividendes.

Remarques importantes

- La Fiche Info Financière, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement. L'information sur les coûts et les frais se trouve dans la Fiche Info Financière.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23).
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
 - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeüs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, info@ombudsman.as,
 - Allianz Benelux s.a. par mail à plaintes@allianz.be ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGJ, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

² Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Allianz Global Investors GmbH, Luxembourg Branch, société de Gestion de Portefeuille agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht. GmbH aux capitaux propres de 49.900.700 €. HRB (registre de commerce) 9340 - Frankfurt am Main. 6A, route de Trèves – L-2633 Senningerberg, Luxembourg – Tél. : +35 2 463 463 - 1. www.allianzgi.com

